



Abidjan, le 27 AOÛT 2009

NOTE D'INFORMATION

Relative à la saisie du manifeste unique dans APSNet pour les produits pétroliers

Conformément à la circulaire n° 1429/MEF/DGD du 23 Juillet 2009 relative au démarrage conjoint de Sydam World et du manifeste unique APSNet, je porte à la connaissance des consignataires que la saisie des manifestes pour les produits pétroliers, qui se faisait depuis 2008 dans Sydam World, se fera exclusivement sur la plate forme APSNet à compter du lundi 31 Août 2009.

Je vous invite donc à prendre toutes dispositions utiles pour l'application de cette mesure.



THIA LABI DOMINIQUE